

Personne compétente en radioprotection - Niveau 2 - Secteur industrie - Option sources scellées

Reference: 77A



OBJECTIVES

«Exercer les missions de Conseiller en Radioprotection, à titre de Personne Compétente en Radioprotection, conformément aux articles R4451-123 du Code du Travail et R1333-19 du Code de la Santé Publique ».

PUBLIC

Toute personne désignée par l'employeur pour exercer dans l'entreprise la fonction de PCR.

Cette formation est adaptée à l'utilisation de sources scellées, de générateurs X et d'accélérateurs de particules. NB : L'inscription inclut un accès pendant 3 mois à une formation à distance sur les fondamentaux de la radioprotection, utile pour la préparation avant la venue à l'INSTN ou pour aider la PCR à exercer ses missions de formation et de communication.

PREREQUISITES

Niveau baccalauréat scientifique ou technologique à orientation scientifique.

CERTIFICATION

Cette formation répond à l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation.

La réussite au contrôle de connaissances donne lieu à la délivrance d'un certificat valide 5 ans. Ce contrôle est constitué de trois épreuves : - épreuve écrite (30 % de la note finale), contrôle continu (30 % de la note finale), épreuve orale comportant des analyses de

cas pratiques (40 % de la note finale).

Cette formation correspond à une certification recensée à l'Inventaire de la CNCP (Commission nationale de la certification professionnelle). Elle est éligible au CPF (Compte personnel de formation) sur la liste CPNE (Commission paritaire nationale de l'emploi) d'une ou plusieurs branches professionnelles et/ou sur la liste interprofessionnelle de la CPNAA (Commission paritaire nationale d'application de l'accord).

CONTENT

Module théorique

Radioactivité, interaction rayonnement - matière, rayonnements d'origine électrique, effets biologiques, sources d'exposition détection principe de protection contre l'exposition externe et contre l'exposition interne, réglementation. **Module appliqué** (*travaux dirigés et travaux pratiques*)

Analyses de risque et études de postes de travail, mise en place d'un programme de contrôles, co-activité, utilisation d'appareils de détection et débitmètres, technologie des équipements de protection, calculs de doses en exposition externe et interne, gestion de situations incidentelles, réglementation du transport, décontamination, missions de formation et information.

Contrôles de connaissances : épreuve écrite, contrôle continu, épreuve orale.

METHOD

Exposés, travaux dirigés et pratiques, études de cas, mises en situation. Evaluation formelle des acquis.

Groupe limité à 12 participants.

La formation inclut des travaux pratiques mettant en œuvre des sources de rayonnements ionisants et/ou des visites d'installations en zone réglementée ; se conformer aux recommandations mentionnées dans les conditions de vente.

PUBLIC PRICE - 2019

2550 €

DURATION - 2019

9 days (62 hours)

LOCATION AND DATE - 2019

Saclay

- 11-15 March 2019 + 25-28 March 2019
- 3-7 June 2019 + 11-14 June 2019
- 30 September - 4 October 2019 + 14-17 October 2019

COORDINATION - 2019

Education official(s) :

Saclay

M. Philippe MASSIOT
philippe.massiot@cea.fr
Phone +33 1 69 08 59 01

CONTACT - 2019

Training manager(s) :

Saclay

Mme Jennifer VIBERT
jennifer.vibert@cea.fr
Phone +33 1 69 08 58 15

PUBLIC PRICE - 2020

2550 €

DURATION - 2020

9 days (62 hours)

LOCATION AND DATE - 2020

Saclay

- 9-13 March 2020 + 16-19 March 2020
- 21-25 September 2020 + 5-8 October 2020

COORDINATION - 2020

Education official(s) :

Saclay

M. Philippe MASSIOT
philippe.massiot@cea.fr
Phone +33 1 69 08 59 01

CONTACT - 2020

Training manager(s) :

Saclay

Mme Jennifer VIBERT
jennifer.vibert@cea.fr
Phone +33 1 69 08 58 15